

FFSA



1^{er} RALLYE du Pays d'Olliergues

Photo: Hervé Monclier



**23 et 24
AVRIL 2011**
Coupe de France
des Rallyes



Jean-Christophe TACHON - Agent Général
42, av. Emmanuel-Chabrier 63600 AMBERT - Tél. 04 73 82 05 28

ITINERAIRE ET HORAIRE

Contrôle	Itinéraire	Kms	Kms départ	Temps départ	KM Total	1 ^{er} vote	Dev. vote
CH 00	Parc fermé Vertolobay					14:30	16:59
CH 01	Devant salle de sport	0,500	0,500	00:01	0,500	14:31	17:00
CH 02	Sortie parc assistance	0,500	0,500	00:35	1,000	15:06	17:35
CH 03	7/016 à droite direction BORDCH CIBERTAS	2,700	0,000	00:08	3,7	15:14	17:43
CH 04	Sortie village de ebiras	0,200	0,000		3,9	15:17	17:46
CH 05	Sur D96 chemin à droite maison à gauche	7,600					
CH 06	9/077 maison à droite	10,100	00:17		1,4	15:34	18:03
CH 07	NEUTRALISATION	0,200	00:03		14,2	15:37	18:06
CH 08	Sur D97 maison à gauche	7,100					
CH 09	Sur D97 grand virage avec parking	15,800	00:27		30	16:04	18:33
CH 10	Entrée du village de Marat	0,400	00:40		30,4	16:44	19:13
CH 11	A la hauteur de la Mairie	4,500	00:10		34,9	16:54	19:23
CH 12	Devant salle de sport	0,500	00:45		35,4	17:39	20:08
CH 13	Parc d'assistance	2,500	00:08		37,9	17:47	20:16
CH 14	Sortie terrain de sport	0,200	00:03		38,1	17:50	20:19
CH 15	NEUTRALISATION	7,600			38,1		
CH 16	NEUTRALISATION	10,200	00:17		48,3	18:07	20:36
CH 17	NEUTRALISATION	0,200	00:03		48,5	18:10	20:39
CH 18	NEUTRALISATION	7,100			48,5		
CH 19	Entrée parc regroup	0,200			48,7		
CH 20	Entrée du village de Marat	15,800	00:27		64,5	18:37	21:06
CH 21	A la hauteur de la Mairie	0,400	00:10		64,9	18:27	21:56
CH 22	Devant salle de sport	4,600			69,5		
CH 23	Parc d'assistance	0,500	01:00		70,0	20:27	23:56
CH 24	Sortie terrain de sport	2,500	00:03		72,5	20:35	23:04
CH 25	NEUTRALISATION	0,200	00:03		72,7		
CH 26	NEUTRALISATION	7,600			72,7	20:38	23:07
CH 27	NEUTRALISATION	1,5			74,2		
CH 28	Arrivée rallye				74,7		
CH 29	Arrivée rallye				87,7	20:58	23:27

De la simple chambre d'hôtel à la suite dans un château du XV^e siècle, le Pays d'Olliergues vous offre une panoplie d'hébergements correspondant à vos attentes.

La qualité de l'accueil que vous y trouverez, associée à la séduction des espaces de notre parc naturel régional Livradois-Forez vous inviteront à renouveler et prolonger votre séjour.

Office du Tourisme DU PAYS D'OLLIERGUES

Contactez l'Office de Tourisme au 04 73 95 56 49, nous vous aiderons avec enthousiasme.

IMR CHAMBERIAL - COURPIERE



1^{er} RALLYE du Pays d'Olliergues




23 et 24 AVRIL 2011
Coupe de France des Rallyes



LIVRAISOIS-FOREZ



Pays d'Olliergues
Communauté de Communes



Jean-Christophe TACHON - Agent Général
42, av. Emmanuel-Chabrier 63600 AMBERT - Tél. 04 73 82 05 28

1er RALLYE DU PAYS D'OLLIERGUES

DU 23 ET 24 Avril 2011

PROGRAMME ET HORAIRES :

Parution du règlement :	Lundi 28 février 2011
Ouverture des engagements :	Lundi 28 février 2011
Clôture des engagements :	Lundi 11 avril 2011 à minuit
Parution du road Book :	Communiqué avec la confirmation d'engagement.
Vérifications des documents :	Samedi 23 avril 2011 de 7h00 à 12h00 mairie de Vertolaye
Vérifications des voitures :	Samedi 23 avril 2011 de 7h15 à 12h15 garage Moulin
1^{ère} réunion du collège des commissaires Sportifs :	Samedi 23 avril 2011 11h30 mairie de Vertolaye
Publication de la liste des équipages admis au départ :	Samedi 23 avril 2011 à 13h30
Départ de la première étape :	Samedi 23 avril 2011 à 14h30
Arrivée du rallye de la première voiture :	Samedi 23 avril 2011 20h58 parc fermé mairie de Vertolaye
Publication des résultats :	30 minutes après l'arrivée de la dernière voiture
Remise des prix :	Dimanche 24 avril 2011 à 10 h 30 salle des fêtes de Vertolaye

Tableau d'affichage :

- Parc de départ Vertolaye
- Parc de regroupement Marat
-

ARTICLE 1 P – ORGANISATION

L'association LIVRADOIS-FOREZ organise en qualité d'organisateur administratif les 23 et 24 avril 2011, avec le concours de la Communauté de Communes du Pays d'Olliergues, un rallye automobile dénommé

1er RALLYE DU PAYS D'OLLIERGUES

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R63 : en date du 08 février 2011 et par le Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne sous le numéro R/5/RR en date du 31 janvier 2011

Comité d'organisation :

Le Président et les membres de l'Association Sportive Automobile Livradois Forez.

Secrétariat du rallye : Adresse postale

ASA LIVRADOIS FOREZ
BP 11 – 63600 AMBERT
Tél : 04.73.82.61.78
mèl : evelyne.eric.asalivradoisforez@orange.fr

ARTICLE 1.1P - OFFICIELS

Président du collège des commissaires sportifs :

Jean-Carl ANNOVAZI **lic 8405**

Membres

Etienne GARDETTE **lic 8272**

Michel BEAULATON **lic 3816**

Directeur de course :

Daniel BERTHON **lic 1621**

Directeur de course adjoint :

René Louis VERLINE **lic 21427**

Directeur de course adjoint :

Sylvie KRZYZANOWSKI **lic 22005**

Directeur de course adjoint délégué à la voiture tricolore :

Thierry DUPECHER **lic 3564**

Alain RENAUDIER **lic 5250**

Directeur de course délégué à l'ES 1 :

Pascal MAGNE **lic 43098**

Directeur de course délégué à l'ES 2 :

Patrick ASSENAT **lic 21221**

Commissaire technique responsable :

Serge PEGOLOTTI **lic 6047**

<u>Commissaires techniques :</u>	André BOIVIN Gérald MILAMANT Dominique MONNIER	lic 3572 lic 29575 lic 55260
<u>Commissaire technique stagiaire :</u>	Emeric PASCAL	lic 37568
<u>Relation avec les concurrents :</u>	François CHASSAGNOL	lic 15142
<u>Responsable chronométrage et classement ASA DOME FOREZ</u>	Catherine PASTOREK	lic 15145
<u>Responsable des commissaires :</u>	Emeric PASCAL Myriam THONNAT	lic 37568 lic 177191
<u>Mise en place des moyens :</u>	Fabien COSTE, Alain PUCHAT, François DALMAS, René LAMY, Eric MATHEVON, André RIX	
<u>Speaker :</u>	François GUENOT	
<u>Voiture info :</u>	Ecurie LICORNE	

ARTICLE 1.2 P - ELIGIBILITE

Le 1er rallye régional du Pays d'Olliergues compte pour :
La Coupe de France des rallyes
Et le challenge des rallyes du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne.

ARTICLE 1.3 P - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement.
La vérification des documents aura le samedi 23 avril 2011 de 7 h 00 à 12 h mairie de Vertolaye.
Les vérifications techniques le samedi 23 avril 2011 de 7 h 15 à 12 h 15 Garage MOULIN à Vertolaye.
Les vérifications finales éventuelles seront effectuées Garage MOULIN à Vertolaye
Tarif horaire de la main d'œuvre : 45€

ARTICLE 2 P – ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3 P - CONCURRENENTS ET PILOTES

3.1 P - Demande d'engagements inscriptions

3.1.5 P - Toute personne qui désire participer au 1er Rallye Régional du Pays d'Olliergues doit adresser au secrétariat de l'épreuve, la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le :
lundi 11 avril 2011 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

3.1.10 P - Le nombre des engagés est fixé à **150** voitures maximum.

3.1.11 P - Les droits d'engagements sont fixés :
- avec la publicité de l'organisateur : 285 €
- sans la publicité facultative de l'organisateur : 570€

3.1.12 P –

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Remboursement des droits d'engagements :
Conformes au règlement standard FFSA

ARTICLE 3.3 - ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 4 P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3 P Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc d'assistance à Vertolaye.

Dans le parc d'assistance il est demandé aux concurrents

- De tenir à proximité immédiate de chaque voiture de course un extincteur pour foyer A.B.et C d'une capacité de 5 kg dont le contrôle date de moins de 2 ans.

- De disposer sous chaque voiture une bâche étanche (3mx5m maximum) et résistante aux hydrocarbures

- De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc concurrent.

- Par manque de place il ne sera autorisé qu'en seul véhicule d'assistance par voiture engagée.

- Le parc d'assistance est un terrain stabilisé aimablement mis à la disposition de l'organisation par la mairie de Vertolaye toutes manœuvres qui entraîneraient la détérioration de ce terrain seront sanctionnées. Merci de votre compréhension.

ARTICLE 5 P – PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 P Description

Le 1er rallye régional du Pays d'Olliergues représente un parcours de 90 Km. Il comporte une étape et 3 sections.

Il comporte 5 spéciales d'une longueur totale de 37 Km.

Les épreuves spéciales sont :

ES N° 1-3-5 : les Fraisses, La Fortiche : 7.6 Km à parcourir 3 fois

ES N° 2-4 : Les Igonins, les Fayes : 7.1 Km à parcourir 2 fois

L'itinéraire horaire figure en annexe au présent règlement

6.2 P - RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6 P

Les reconnaissances sont autorisées le samedi 16 et le dimanche 17 avril 2011 de 9 h à 22 h.

Les reconnaissances sont formellement interdites en dehors de ces jours et horaires.

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à trois au maximum.

Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage en cours de reconnaissances des épreuves spéciales est interdit.

Tout accès à une épreuve spéciale devra obligatoirement se faire par son départ.

ARTICLE 7.P - DEROULEMENT DU RALLYE

7.2 P - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTRÔLES

Conforme au règlement standard FFSA

7.5 P - EPREUVES SPECIALES

7.5.1 P - Le chronométrage sera effectué au dixième de seconde

7.5.17.3 P -Les dépanneuses présentes au départ des épreuves spéciales, seront à la disposition de la direction de course dans l'unique but, si nécessaire, de libérer la route

ARTICLE 8.P - RECLAMATION APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9.P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10.P - PRIX

La répartition des prix se fera de la manière suivante

GENERAL	- de 110	De 111 à 130	De 131 à 150
Premier	340	340	340
Deuxième	260	260	260
Troisième	180	180	180
Quatrième		100	100
Cinquième			50

GROUPE X 6	- 10	De 11 à 20	+ De 20
Premier	140	140	160
Deuxième		100	120
Troisième			70

CLASSES	De 1à 3	De 4 à 5	De 6 à 10	+ de 11
Premier	130	270	270	270
Deuxième		130	130	130
Troisième			70	70
Quatrième				50

1ère féminine : 70€

Les prix sont cumulables.

Les coupes du groupe et de la classe ne sont pas cumulables.

Trois commissaires de route seront récompensés dont un commissaire stagiaire

La remise des prix se déroulera le dimanche 24 avril 2011 à 10h30 la salle des fêtes de Vertolaye.